



## 20<sup>E</sup> SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS: 4-8 AVRIL 2005

La 20<sup>e</sup> session du Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT) s'ouvre aujourd'hui au Centre des Nations Unies, à Nairobi, au Kenya, et s'y poursuivra jusqu'au 8 avril 2005. La réunion de haut niveau se focalisera: sur les activités d'ONU-HABITAT; sur la réalisation et le suivi de l'objectif de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies consistant à améliorer les conditions de vie des habitants des taudis; et sur le programme de travail et budget de l'ONU-HABITAT au titre de la biennale 2006-2007. Les dialogues avec les autorités locales et les autres partenaires se focalisera: sur les recommandations concernant la décentralisation et le renforcement des autorités locales et sur le financement de l'habitat et du développement urbain. La Grande Commission procédera à l'examen de deux thèmes particuliers: l'implication de la société civile dans l'amélioration de la gouvernance locale, et Evaluation et reconstruction à la suite de conflits et de catastrophes naturelles ou dues à l'homme. La réunion procédera également à l'élaboration de décisions portant sur les question ayant trait: aux activités d'ONU-HABITAT; à la mise en application et au suivi de l'objectif de la Déclaration du Début du Millénaire, des Nations Unies; au programme de travail et au budget pour la biennale 2006-2007; à la coordination entre ONU-HABITAT et d'autres agences des Nations Unies; et aux thèmes de la session suivantes et des autres sessions à venir.

### BREF HISTORIQUE D'ONU-HABITAT

Comme suite à la Première Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains, qui s'est déroulée à Vancouver, au Canada, du 31 mai au 11 juin 1976, la Déclaration de Vancouver sur les Etablissements Humains a établi officiellement le Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains en tant que principale agence des Nations Unies, mandatée, par l'Assemblée Générale de l'ONU, de promouvoir des villes socialement et écologiquement durables, dans l'objectif de fournir un habitat adéquat pour tous. En vertu de la résolution 32/162 du 19 Décembre 1977 de l'Assemblée Générale, la Commission sur les Etablissements Humains a été également établie en tant qu'organe d'administration du Centre des Nations Unies des Etablissements Humains.

**HABITAT II:** La Deuxième Conférence des Nations unies sur les Etablissements Humains (Habitat II) s'est tenue à Istanbul, en Turquie, du 3 au 14 juin 1996, date du 20<sup>e</sup> anniversaire de la première Conférence d'Habitat. L'ordre du jour d'Habitat et la Déclaration d'Istanbul sur les Etablissements Humains, adoptés par 171 gouvernements, durant de la Conférence, décrivaient plus de 100 engagements et de stratégies pour le traitement de la question de l'habitat et des établissements humains durables, mettant en exergue les thèmes de partenariat et d'action locale. En tant que point culminant du cycle des conférences des Nations Unies,

Habitat II a vu la participation des autorités locales, du secteur privé, des parlementaires, des ONG et d'autres partenaires, dans la formulation de l'ordre du jour d'Habitat. En adoptant l'Ordre du Jour d'Habitat, la communauté internationale s'est fixée un objectif double consistant à réaliser un habitat adéquat pour tous et le développement des Etablissements Humains. Au terme d'un long débat, la Conférence a également réaffirmé l'engagement consistant à réaliser pleinement et progressivement le droit à un habitat adéquat.

**ISTANBUL+5:** La 25<sup>e</sup> Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur l'examen général et l'évaluation des progrès accomplis dans l'application du résultat d'Habitat II, a eu lieu du 6 au 8 juin 2001 au siège des Nations Unies à New York. Au cours de la session extraordinaire, l'Assemblée Générale de l'ONU a adopté la Déclaration sur les Villes et Autres Etablissements Humains dans le nouveau Millénaire, qui consiste en une déclaration politique réaffirmant la Déclaration d'Istanbul sur les Etablissements Humains et l'Ordre du Jour d'Habitat; l'examen et l'évaluation de l'application de l'Ordre du Jour d'Habitat; et les propositions d'actions pour la réalisation des objectifs de l'habitat adéquat pour tous et du développement durable des Etablissements Humains.

**56<sup>E</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU:** Dans sa résolution 56/206 du 21 décembre 2001, l'Assemblée Générale a décidé de transformer le Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains en Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains, ONU-HABITAT. L'Assemblée Générale a également décidé, dans la même résolution, de transformer la Commission sur les Etablissements Humains en Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT. Le Conseil d'Administration, devenu également organe subsidiaire de l'Assemblée Générale, rend compte à l'Assemblée Générale à travers le Conseil Economique et Social (ECOSOC) et fourni à l'ONU-HABITAT les orientations politiques générales. La résolution soulignait l'engagement de mettre en application des Objectifs de Développement pour le Début du Millénaire (ODM), y compris le besoin d'améliorer les conditions de vie de plus de 100 millions d'habitants des taudis, d'ici 2020. La résolution a également appelé à l'élection et à l'amélioration du statut du Directeur Exécutif d'ONU-HABITAT au niveau de Sous-secrétaire Général. En juillet 2002, Anna K. Tibaijuka a été élue à l'unanimité, par l'Assemblée Générale comme Directrice Exécutive d'ONU-HABITAT, pour un mandat de quatre ans.

### PREMIERE SESSION DU FORUM URBAIN

**MONDIAL:** Désignée par l'Assemblée Générale de l'ONU, comme organe consultatif, le Forum Urbain Mondial (FUM) est un lieu de réflexion ouvert à tous conçu pour encourager le débat et la discussion autour des défis posés à l'urbanisation au cours de ce siècle. La Première Session du FUM s'est déroulée à Nairobi, au Kenya, du 29 avril au 3 mai 2002. Le thème général était l'urbanisation durable. Les discussions y ont également axé sur: les effets des VIH/SIDA sur les Etablissements Humains; la violence à l'encontre des femmes; les services et l'infrastructure de base, notamment l'approvisionnement en eau et l'assainissement; et le besoin d'un régime foncier sûr.



## SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT

**DURABLE:** Le Sommet Mondial pour le Développement Durable s'est tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 26 août au 4 septembre 2002. Le Plan de Mise en Œuvre de Johannesburg (PMÉJ), adopté à Johannesburg, appelle à la réalisation d'une amélioration significative dans les conditions de vie d'au moins de 100 millions d'habitants de taudis, d'ici 2020, comme proposé dans l'initiative "Villes sans Taudis". Le PMÉJ appelle à des mesures, à tous les niveaux, visant: à l'amélioration de l'accès à la propriété foncière, à un habitat adéquat et aux services de base pour les pauvres des zones urbaines et rurales; à l'utilisation de matériaux durables à faibles coûts et des technologies appropriées pour la construction de logements adéquats et sûrs pour les pauvres; et, à accroître les emplois décents, les crédits et les revenus; à supprimer les réglementations qui ne sont pas nécessaires et autres obstacles dressés devant les micro-entreprises et le secteur informel; et à soutenir les programmes de réhabilitation des taudis dans le cadre des plans de développement urbain.

### 19<sup>E</sup> SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**D'ONU-HABITAT:** Cette session a eu lieu à Nairobi, au Kenya, du 5 au 9 mai 2003. L'objectif de la session consistait à examiner le suivi de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU pour la revue générale et l'évaluation de la mise en application de l'Ordre du Jour d'Habitat. Les thèmes particuliers de la session étaient les stratégies pour le développement urbain et les stratégies pour l'habitat en faveur des pauvres, et, la dimension rurale du développement urbain durable. La session a examiné les activités d'ONU-HABITAT, adopté son programme de travail et son budget au titre de la biennale 2004-2005 et son plan moyen au titre de 2006-2009. La session a également adopté 18 résolutions couvrant une gamme de sujets allant de celui du rôle et des droits des femmes dans le développement des Etablissements Humains et dans la réhabilitation des taudis, à ceux de l'eau et de l'assainissement, et de la décentralisation et du renforcement des autorités locales.

### LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE INTERSESSIONS

**CDD-12:** La douzième session de la Commission du Développement Durable (CDD-12) s'est tenue du 19 au 30 avril 2004, au siège des Nations Unies à New York. La CDD-12 a entrepris une évaluation des progrès accomplis dans la mise en application du Plan d'Action 21, du Programme de la Suite de la Mise en application du plan d'Action 21, et du PMÉJ, se focalisant sur la détermination des contraintes, des obstacles, des réussites et des leçons apprises dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains. La Commission a également entendu les rapports des Commissions Régionales des Nations Unies sur l'état d'avancement de la mise en œuvre, et ceux des Principaux Groupes, sur leur contribution dans la mise en œuvre. Une réunion de haut niveau, qui a mis en présence plus de 100 ministres et qui a laquelle s'est adressée le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, s'est tenue du 28 au 30 avril. A la fin de la CDD-12, la Commission a adopté le rapport de la session, qui englobe le Résumé du Président, rendant compte des contributions de la session et des activités organisées en tant que partie intégrante de la Foire aux Partenariats et du Centre d'apprentissage.

### DEUXIEME SESSION DU FORUM URBAIN MONDIAL:

La Seconde Session du FUM s'est déroulée du 13 au 17 septembre 2004, à Barcelone, en Espagne. Les participants ont examiné les progrès accomplis dans la poursuite de l'Objectif 7 des ODM, concernant la durabilité environnementale, notamment l'objectif intermédiaire 10, portant sur l'eau et l'assainissement, et l'objectif intermédiaire 11 portant sur l'amélioration des vies d'au moins 100 million d'habitants des taudis, d'ici l'an 2020. Les participants se sont également penchés sur les questions de parité hommes-femmes, de culture urbaine, de pauvreté, de sécurité, de préparation aux catastrophes et de reconstruction.

### CONFERENCE INTERREGIONALE SUR L'APPROCHE FONDEE SUR LES CONNEXIONS

**URBAINES-RURALES AVEC LE DEVELOPPEMENT:** La conférence interregionale sur l'approche fondée sur les connexions

urbaines-rurales avec le développement, s'est tenue à Nairobi, au Kenya, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2004, pour la création et promotion de la prise de conscience, l'échange d'expériences en matière de renforcement des capacités, entre les décideurs et les planificateurs du développement économique et social national, leurs conseillers politiques et les acteurs du développement urbain et rural, quant à la nécessité d'améliorer l'équilibre du développement territorial des zones rurales et des zones urbaines.

### PREMIERE CONFERENCE MINISTERIELLE AFRICAINE SUR L'HABITAT ET LE DEVELOPPEMENT URBAIN

**AFRICAIN:** La Première Conférence Ministérielle Africaine sur l'Habitat et le Développement Urbain (CMAHDU) a eu lieu à Durban, en Afrique du Sud, du 31 janvier au 4 février 2005. Le thème de la conférence était l'Urbanisation, l'Habitat et le Développement: Vers un Cadre Amélioré pour des Villes Durables en Afrique. Les ministres ont adopté la Déclaration concernant l'établissement de la CMAHDU comme mécanisme consultatif consacré à la promotion du développement durable des Etablissements Humains en Afrique, qui se réunit normalement tous les deux ans, avant la session du Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT, sous l'égide de l'Union Africaine. Les ministres ont également adopté le Cadre Amélioré de la Mise en Œuvre et les Résultats qui s'y Rapportent, pour un des politiques et stratégie de développement urbain africain, plus efficaces. Le cadre amélioré a établi la priorité de l'Afrique pour le CA d'ONU-HABITAT, la CDD-13 et la Réunion du Début du Millénaire consacrée à l'Evaluation, soulignant en particulier, la pauvreté en tant que thème transversal, applicable à l'eau, à l'assainissement et aux Etablissements Humains.

### REUNION PREPARATOIRE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA 13<sup>E</sup> SESSION DE LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE:

La réunion Préparatoire intergouvernementale de la 13<sup>e</sup> Session de la Commission du Développement Durable (CDD-13) a été tenue du 28 février au 4 mars 2005, à New York. Les participants y ont examiné les options politiques, les interconnexions et les aspects multisectoriels concernant l'eau, l'assainissement et les établissements humains, les trois thèmes du Cycle d'Exécution des CDD-12/CDD-13. Les discussions ont été reflétées dans le projet de texte du Président, qui servira probablement de plate-forme pour les débats à venir de la CDD-13, prévue du 11 au 22 avril 2005, à New York.

### REUNION PREPARATOIRE DE L'EDITION 2005 DE LA REUNION DE HAUT NIVEAU DE L'ECOSOC:

La Réunion Préparatoire de l'Édition 2005 de la Réunion de Haut Niveau de l'ECOSOC, s'est déroulée les 16 et 17 mars 2005, à New York. La réunion s'est focalisée sur: la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, notamment ceux figurant dans la Déclaration du Début du Millénaire, ainsi que la mise en application des résultats des principales Conférences et des Principaux Sommets des Nations Unies; l'éradication de la pauvreté et de la faim; l'éducation et l'alphabétisation; la santé et la mortalité; les partenariats mondiaux et le financement du développement; l'égalité des sexes et la promotion des femmes; et, la durabilité environnementales. Les résultats de la réunion préparatoire alimenteront les Réunions de Haut Niveau et de Coordination de l'ECOSOC, qui auront lieu en tant que partie intégrante de la session de fond de l'ECOSOC, du 29 juin au 27 juillet 2005, à New York.

**FORUM DES JEUNES D'ONU-HABITAT:** Ce Forum a eu lieu à Nairobi, les 3 et 4 avril 2005, juste avant la session du CA. Le Forum cherche à apporter une contribution à l'ordre du jour du CA, à travers, entre autres: la consolidation de l'ordre du jour des jeunes, consacré à la session; l'information des jeunes des initiatives pertinentes d'ONU-HABITAT; la finalisation du mécanisme consultatif des jeunes; et la formulation du message des jeunes à l'intention de la CA-20. Entre autres sujets débattus: les jeunes et les ODM; la gouvernance locale; et, les stratégies pour l'engagement dans le Partenariat Mondial pour les Jeunes des Zones Urbaines en Afrique. Dans sa déclaration finale "Les Jeunes et les Etablissements Humains", le Forum a appelé au renforcement du travail d'ONU-HABITAT sur l'engagement des jeunes dans le développement des établissements humains.